

3 - PROJET EDUCATIF (Présentation)

Objectifs vis-à-vis de l'enfant

La microcrèche peut accueillir un maximum de 10 enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans, simultanément à temps plein ou à temps partiel, encadrés par 4 professionnels (les) de la petite enfance.

Rassurer et encourager chaque parent dans sa fonction parentale.

Permettre aux parents d'intégrer, de "s'approprier" le lieu.

Permettre à chacun de se sentir libre de poser les questions nécessaires à la compréhension du fonctionnement de l'autre.

Accueillir un enfant portant un handicap

La micro crèche est ouverte à tous les enfants, sains et porteurs d'un handicap (compatible en collectivité non médicalisé) . L'accueil de l'enfant et de sa famille sera réfléchi en équipe, avec la mise en place en amont d'un travail avec les intervenants extérieurs. Il s'agit d'apporter des réponses adaptées aux jeunes enfants dans les domaines des activités proposées, et dans l'accompagnement de sa vie quotidienne dans la microcrèche.

Philosophie

Notre philosophie : Le meilleur service au meilleur coût.

Pour cela, nous encadrons des collaborateurs professionnels expérimentés, dynamiques, qualifiés selon les textes en vigueur de la petite enfance pour travailler dans nos microcrèches, en alliant rigueur, discipline, qualité d'écoute, dialogue, disponibilité tout en valorisant le travail quotidien de nos équipes.

Notre objectif est également d'élaborer une politique de formation interne afin de faciliter l'intégration, l'évolution, la promotion et la polyvalence.

Nous travaillerons également ponctuellement en partenariat avec des spécialistes : psychologue, pédiatre, artiste, animateur, etc.

Notre souhait de travailler en réseau nous permet d'optimiser au mieux nos structures avec souplesse et efficacité. La microcrèche s'inscrit dans une dynamique qui s'intègre dans un système politique et social, elle ne peut fonctionner seule. Nous souhaitons que ce projet soit en interaction avec le monde qui l'entoure en comprenant les enjeux, et les rouages économiques et sociaux.

Les valeurs

Les valeurs fortes et les orientations (non exhaustives) qui soutiendront la mise en place de ce projet pédagogique sont :

- Le bien être de l'enfant
- Instaurer un climat de confiance : équipe, enfant, parent.
- L'accompagnement de l'enfant et de sa famille dans le respect de leur histoire de vie.
- L'approche de la vie en collectivité.

4 – LE PROJET EDUCATIF et PEDAGOGIQUE

La microcrèche est un espace collectif, elle peut accueillir un maximum de 10 enfants de 2 mois et demi à 4 ans, simultanément à temps plein ou à temps partiel, encadrés par des professionnelles de la petite enfance.

La microcrèche est un lieu de vie et de soin pour les jeunes enfants. Leurs parents les confient à la journée à une équipe de professionnels, qui veillent à leur développement physique et affectif en toute sécurité. Cette structure est un lieu aménagé et conçu pour que le personnel qualifié puisse accueillir, accompagner et s'occuper des enfants pendant l'absence de leurs parents. Tout en prenant en compte et en valorisant les réalités inhérentes à la vie en collectivité, les temps de repas, de sieste, de jeux et de regroupement.

Ces temps et espaces sont réfléchis et élaborés pour répondre aux besoins de chaque enfant qu'il soit accueilli régulièrement ou occasionnellement.

L'accueil des enfants à la microcrèche permet d'apporter une solution temporaire ou régulière, en terme de mode de garde pour les parents tout en favorisant l'éveil de chaque enfant. Cette structure, par son fonctionnement, garantit à la fois un cadre sécurisant et un encadrement compétent.

L'accueil / la séparation

Permettre à chaque parent, chaque enfant de se séparer dans un climat de sécurité.

Le parent a un premier rendez-vous pour établir le contrat d'accueil et constituer le dossier administratif. Le parent prend connaissance du règlement de fonctionnement.

Puis lors d'un deuxième rendez-vous, le référent technique échange autour du jeune enfant, et organise la période d'adaptation. Le référent technique prendra le temps d'accueillir les parents, de les écouter, d'entendre et de répondre aux questions des parents. Si l'enfant est présent et quelques soit son âge, le référent technique s'adressera à l'enfant et lui expliquera ce qui se passe avec des mots simples.

Durant cet entretien, le ou les parents donneront des informations sur les habitudes de leur enfant. Ces « petites habitudes ou spécificités » seront notées sur une fiche d'adaptation, à disposition de l'équipe.

Le bien être de l'enfant dépend de la nature des liens qui vont se nouer dès les premiers instants entre lui et l'équipe, ainsi dès son arrivée nous serons attentifs à ce qu'il se sente sécurisé. Les parents ont libre accès dans la structure et bien souvent le dialogue et la confiance se mettent en place durant ces moments passés ensemble...

Entretenir une relation d'estime mutuelle.

Favoriser un dialogue posé, dans un climat de confidentialité.

L'accueil / la familiarisation

Amener chaque enfant à s'intégrer au rythme, à la vie au sein de la microcrèche.

Instaurer des repères.

Aménagement du temps et de l'espace, l'environnement évolue en fonction des besoins de chacun comme du groupe.

Cohésion d'équipe, respect de la parole et du travail de chacun.

Respecter les besoins de l'enfant et de la famille.

Adapter un accueil progressif et nous demandons aux parents, autant qu'ils le peuvent, d'être disponible de façon à pouvoir venir chercher leur enfant.

Après avoir expliqué l'organisation de la journée (collation, activité et sieste), ainsi que tout ce qui sera vécu par l'enfant en collectivité, le parent s'absente (de plus en plus) et l'enfant va pouvoir explorer ce qui l'entoure et intégrer les repères dans l'espace et dans le temps.

L'enfant aura eu un premier « contact » avec les voix, les visages, les couleurs et les odeurs. Il sera présenté à l'équipe et aux enfants présents.

Le temps d'adaptation :

1er jour : Le(s) parent (s) vient (ent) sans temps établi et fait connaissance des lieux et l'enfant est accueilli avec ses parents..

2ème jour : Accueil de l'enfant et 1 heure de séparation. Le binôme parent - enfant prendra le temps nécessaire à se séparer en douceur.

3ème jour : Prise du biberon ou du repas qui peut être donné par la famille.

4ème jour : Repas et premier temps de repos.

5ème jour : Petite journée avec repas et temps de repos.

Le bien être de l'enfant dépend de la nature des liens qui vont se nouer dès les premiers instants entre lui et l'équipe, ainsi dès son arrivée nous serons attentives à ce qu'il se sente sécuriser. Les parents ont libre accès dans la structure et bien souvent le dialogue et la confiance se mettent en place durant ces moments passés ensemble...

Etre réceptif aux réactions de l'enfant et de sa famille, travailler en équipe sur les éléments de communication verbale et non verbale.

S'adapter aux choix et aux demandes de l'enfant qui se sépare de son parent.

Le repas en collectivité :

Le repas, un moment de partage et de convivialité pour chaque enfant.

Aménager les apprentissages en fonction des compétences.

Favoriser un échange positif et constructif.

Amener les enfants à se familiariser avec les règles de vie en collectivité en vue de leur intégration à l'école.

Favoriser l'acquisition du langage.

Ainsi, le repas est un temps collectif qui peut accompagner l'éveil, la curiosité et le bon développement de l'enfant dans son individualité.

Favoriser et stimuler l'éveil du goût, selon les habitudes et capacités de chacun progressivement...

Aménager et réfléchir le temps du repas, donner le cadre nécessaire à la libre découverte de chacun.

Jeux libres / jeux d'éveil

Le jeu participe à l'éveil et au développement de chaque enfant.

Le développement moteur et intellectuel.

Stimuler l'expérimentation.

Favoriser l'exploration.

Pas d'obligation.

La maturation affective et neurologique.

Mise à disposition de jeux symbolique.

Aménagement de jeux d'imitations.

Sécuriser chacun dans l'expression de ses émotions ou de ses ressentis.

Socialisation, construction de l'identité.

Permettre aux enfants de se positionner face à un groupe, de trouver sa place à son rythme et à sa manière.

Permettre de s'exprimer, d'affirmer ses choix et ses goûts.

L'organisation d'une journée

La micro-crèche est ouverte au public du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30.

Différents moments se succèdent et rythment la journée des enfants (accueil, repas du midi, sieste, goûter, activités, jeux dirigés, jeux libres, accueil du soir). Des activités ou jeux d'éveil sont associés à des jeux libres.

a) L'accueil

L'accueil du matin : Les enfants sont accueillis par des professionnels de la petite enfance selon le planning établi. Les intervenantes noteront les informations transmises par les parents concernant leur enfant dans le cahier de transmission.

L'accueil du soir : C'est un moment de retrouvailles entre les parents et leur enfant. Les intervenantes feront la transmission orale des temps forts de la journée de l'enfant, puis noteront les informations dans le cahier de transmission.

b) Les activités

L'agencement et le matériel sont conçus pour la petite enfance : petites chaises avec tables et aires de jeux intérieurs et extérieurs (dans un jardin sécurisé et adapté), avec des ateliers d'éveil variés :

- Jeux de manipulation : encastrement, perles, puzzles
- Jeux symboliques : Espace coin cuisine, malle avec déguisement, poupées, etc.
- Jeux manuels : Collage, dessin, de construction, d'assemblage, de reconnaissance, d'encastrement et de logique.

c) Les jeux d'extérieurs : bac pour transvasement, des chariots à tirer pour la motricité et différents jeux extérieurs (ballons, jeux de quille, etc.)

d) Le repas et le goûter :

Le repas : Les repas sont confectionnés sur place, dans la cuisine aménagée par les intervenantes. Avant le repas, un temps calme et un rituel sont proposés afin d'éviter les moments d'attente. Il est envisagé de diviser les groupes, entre les enfants qui vont manger et ceux qui vont attendre. Pour les enfants plus grands, nous rendons l'enfant actif, à prendre confiance et à participer par exemple, à l'agencement des couverts ou des assiettes.

Les enfants sont accompagnés et soutenus pour qu'à terme, ils soient de plus en plus autonomes, dans des étapes : comme s'asseoir tout seul sur une chaise, se laver les mains, nettoyer la table avec une éponge, ranger, etc.

Le moment du repas doit être au tant qu'il se peut un moment de partage et de convivialité.

Le goûter : Il est tout aussi important que le moment du repas de midi.

C'est un moment où les interactions sont nombreuses, entre les enfants et avec les intervenantes.

Il se déroule en fonction du rythme et de l'âge des enfants. Les intervenantes sensibilisent l'enfant en verbalisant les couleurs, les consistances, le goût des aliments etc.

e – Soins et hygiène :

Le moment du change des bébés est un moment de communication et d'échange avec l'intervenante. C'est un moment « privilégié » durant lequel l'intervenante verbalise ses actions. Celle-ci sera en interaction avec le tout petit par le regard, ses mouvements, sa voix.

Pour les enfants plus grands, dans l'acquisition de leur propreté, c'est en concertation avec les parents que nous réfléchissons en équipe aux conditions de cet accompagnement en respectant la maturation physiologique (maîtrise de sphincters).

Un toilette à hauteur d'enfant est à disposition, ainsi qu'un pot et un lavabo à hauteur des enfants.

Hygiène de la cuisine :

- Avant la manipulation et sur un plan de travail à l'écart de toutes autres utilisations, une pré désinfection est effectuée sur le plan de travail, l'évier, etc. en utilisant un produit détergent – désinfectant contenant au moins un principe actif reconnu pour ses propriétés bactéricides, fongicides.
Sur cette zone de pré - désinfection, un nettoyage minutieux est effectué en sus du nettoyage au lave – vaisselle, des biberons et des bagues, des capuchons et des tétines (silicone ou en caoutchouc).
Pour les bébés de 10 semaines 4 mois environ et si cela est souhaité par les parents et/ou le médecin traitant nous stériliserons les biberons.

Préparation des biberons :

- Sur le plan de travail une zone est réservée à la préparation des biberons, elle est distincte des autres activités de la cuisine.
- Les biberons sont préalablement préparés avec la marque et la quantité d'eau adéquate préconisée par le pédiatre ou le médecin traitant de l'enfant, et placés dans le frigo à une température inférieure ou égale 4°C pour être utilisé dans la journée.
Les intervenantes sur un tableau prévu, vérifieront et noteront les températures quotidiennement du frigo.
- Le lait reconstitué sera incorporé et mélangé à l'eau, puis réchauffé ou pas, avant de le proposer à l'enfant. **Le contenu du biberon non fini ou juste commencé est jeté.**
- L'ensemble des biberons proposés aux bébés le matin, est de nouveau entièrement vidés et nettoyés avant de les disposer dans le lave – vaisselle.

Séquencement des tâches pour le repas du midi :

Règles d'hygiène pour le personnel :

- Nettoyage des mains et des ongles - Les cheveux sont attachés et maintenus par une charlotte par l'intervenante qui a la responsabilité des préparations des biberons ou et des repas. L'intervenante a ses chaussures professionnelles.

Pré désinfection de l'ensemble de la cuisine :

- Les ustensiles, et autres matériels on été préalablement nettoyés au lave vaisselles.

Préparation et échantillonnage :

- Préparation des purées et aliments au regard des préconisations sont préparées ainsi que la cuisson des poissons/ viandes/volailles en adéquation du menu.
- Les assiettes **nominatives** individuellement préparées sont recouvertes par un film plastique pour le maintien à température et préalablement réchauffé au moment du repas. **Les repas sont confectionnés après avoir vérifier les préconisations des parents et les éventuelles allergies alimentaires.**
- La cuisine est nettoyée et rangée, puis une desserte prévue à cet effet, le nécessaire pour le repas est organisé de manière à ce que les intervenantes aient tout à disposition, sans déplacement dans la cuisine pour le bon déroulement du repas.
- Le sol de la cuisine est nettoyé et désinfecté quotidiennement le soir après le nettoyage des plans de travail, four micro-onde, etc...)
- L'échantillonnage permet d'identifier la source d'une éventuelle contamination accidentelle. Les échantillons sont placés dans le frigo, datés et conservés une semaine.

Lieu du repas :

Les enfants prennent leur repas ou leur goûter dans la salle d'activité sur des horaires bien distincts des temps d'accueil du soir ou du matin des parents.

Une table et des chaises à hauteur d'enfant et trois chaises hautes sont installées ainsi que tout le nécessaire pour le bon déroulement du repas ou du goûter.

f - Le sommeil et prévention de la mort subite du nourrisson

Où et comment ?

Le sommeil / temps calme

Le sommeil, rythme fondamental de la vie, élément indispensable au développement de l'enfant.

Respecter les besoins de sommeil.

Repérer les signes d'endormissement.

Entretenir la régularité dans le rythme du sommeil.

Respecter les rites d'endormissement de l'enfant.

Connaître les rythmes et habitudes de chaque enfant.

Respecter et repérer les besoins de temps de repos.

Préparer au sommeil.

Créer et entretenir des conditions favorables.

Installer l'espace de chaque enfant.

La chambre, comme espace privilégié et réfléchi pour les petits et pour les grands un espace aménagé. Pour cela deux espaces de sommeil : une pour les plus grands et une pièce des sommeil pour les petits ce qui permet de respecter le rythme de sommeil de chaque enfant.

Sur le dos, dans son lit, l'enfant est installé dans un lit rigide à barreaux, sur un matelas ferme. En effet, **les matelas et oreillers mous**, les douillettes, les jouets en peluche et les bordures de protection dans le lit de bébé sont des éléments qui peuvent gêner la circulation d'air autour de son visage. Les plastiques, comme l'emballage qui recouvre un matelas neuf, peuvent aussi nuire à la circulation d'air et sont automatiquement supprimés.

Une musique douce est proposée aux enfants, les doudous et les tétines leurs sont proposés. Les intervenantes adaptent leurs actions professionnelles, car, chaque enfant a ses manières et habitudes pour s'endormir. Parfois, ils ont des difficultés à s'endormir pour des raisons parfois évidentes, ou plus difficiles à repérer.

Température de l'espace de sommeil :

L'enfant pour dormir ne doit pas avoir ni trop chaud ni trop froid, la température préconisée de la chambre est comprise entre 18 et 20°. Les intervenantes vérifieront la température à l'aide d'un thermomètre mis à disposition, dans cet espace.

Luminosité :

Dans cette pièce ou chambre, réservée au sommeil des plus petits, la clarté du jour est atténuée. Toutefois, les enfants ne se reposent ou ne dorment pas dans un noir total qui peut être source d'angoisse. Les intervenantes doivent avoir suffisamment de lumière pour voir les enfants et les installer confortablement.

Repère

Au dessus de son lit est accroché le prénom, la photo ou un symbole, afin que l'enfant et les intervenantes se situent. L'enfant aura un endroit spécifique pour dormir sans changement afin que progressivement il investisse son espace de sommeil.

La température corporelle :

L'enfant vêtu d'une gigoteuse ou avec un sur pyjama (dont l'épaisseur variera selon la saison), sans oreiller ni coussin est installé, avec son objet transitionnel et si c'est le cas, avec sa tétine.

Au sujet de la tétine, la Société Française de Pédiatrie signale une information supplémentaire concernant la prévention de la Mort Subite du Nourrisson :

" L'Académie Américaine de Pédiatrie se prononce en faveur de cette pratique pour les bébés entre 1 mois et 1 an, en plus des recommandations habituelles, qui restent essentielles et qui concernent le couchage : sur le DOS, literie adaptée, température ambiante 18°, protection contre tout tabagisme passif."